

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 septembre 2019

Le vingt-sept septembre mille dix-neuf, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en assemblée ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUERIN, Maire.

Etaient présents : MM. GUÉRIN, BOUDET, BRU, MMES POMMIER, JACQUOT, RAPPENEAU, MM. BURDO, CANTAGREL, LENGART, NADAL, OBERDORFF, TOCAVEN.

Absents Excusés : M. DA COSTA pouvoir à M. BRU, Mme DEFORGE pouvoir à M. LENGART, M. FAILLÉ pouvoir à M. OBERDORFF. Mme NIVARD pouvoir à M. BOUDET, Mme STANTON pouvoir à Mme RAPPENEAU, Mme STÉPHAN pouvoir à Mme POMMIER.

Absentes : MME LASMARIES.

Secrétaire de séance : Mme POMMIER.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. La séance est enregistrée.

Liste des décisions et délibérations adoptées à cette séance

Délibération 20190037 – Décisions modificatives n° 1, Virement de crédits, Budget Principal Commune, section investissement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190038 – Décisions modificatives n° 1, Virement de crédits, Budget Principal Commune, section de fonctionnement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190039 – Décisions modificatives n° 1, Crédits supplémentaires, Budget Energies Renouvelables, section de fonctionnement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190040 – Décisions modificatives n° 2, Virement de crédits, Budget Energies Renouvelables, section d'investissement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190041 – Décisions modificatives n° 1, crédits supplémentaires, Budget Caisse des Ecoles, section de fonctionnement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190042 – Décisions modificatives n° 1, crédits supplémentaires, Budget Village Camping « Les Vignes », section de fonctionnement, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190043 – Subvention complémentaire 2019 au profit de la Caisse des Ecoles, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190044 – Motion contre la réorganisation du réseau de proximité de la DGFIP et la fermeture du centre des finances publiques de Puy-l'Evêque, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190045 – Prix de vente Maison Crochet section B n° 327, 73.000 €, décision votée 17 votes pour, 1 abstention (Mme JACQUOT) ;

Délibération 20190046 – Achat terrain section AA n° 308, prix 23.772 €, décision votée, 17 pour 1 abstention (M. NADAL) ;

Délibération 20190047 – Achat terrain section B n° 2076 et maison section B n° 2077, au prix de 80.000 €, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20190048 – Achat terrain section AA N° 7, au prix de 2.500 €, décision votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures trente minutes.